

CACES® R482 – ENGINS DE CHANTIER		
Selon la recommandation de la CNAM pour engins de travaux publics		
Formation continue		
	Niveau 3	
Certificateur : GLOBAL Certification®		
Numéro de certificat : STC/095-j / 25/05/2025		
Public concerné	• Toutes personnes appelées à utiliser un engin de chantier de travaux publics à conducteur porté ou télécommandé, de façon permanente ou occasionnelle.	
	• Débutants ou expérimentés.	
Prérequis	• Être âgé de 18 ans.	
	Aptitude médicale du travail, mention conduite d'engins.	
	• Français, lu, parlé.	
Modalités d'accès	• Venir avec sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle (à minima casque,	
	chaussures de sécurité, vêtements réfléchissants et gants).	
	Répondre aux conditions physiques exigés par le métier.	
	• Accepter les contraintes climatiques et de sécurité liées à la profession.	
	Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet	
Présentation générale	Cette formation a pour objectif de maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux	
	engins de chantier, régies par la recommandation R482 de la CNAM. A la fin de son parcours pédagogique, le candidat passe les épreuves du CACES® R482 dont la validité est de 10 ans.	
Objectifs	• Apporter des compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en	
	situation de travail. • Transmettre des connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la	
	conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné.	
	Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.	
	Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.	
	Connaissances théoriques : réglementaire, technologique, catégorie engin, règles de	
	circulation, les risques, exploitation, vérification d'usage.	
Contenu de la formation		
	Savoir-faire pratiques : prise de poste, conduite et manœuvre, réalisation d'ouvrage,	
	déplacer une charge, fin de poste et opérations d'entretiens du quotidien.	
	Formation en centre :	
Modalités pédagogiques Compétences / Capacités professionnelles visées	salle de cours équipée de vidéoprojecteur et livret de formation pour la théorie	
	• plateforme, infrastructures, équipements techniques et engins nécessaires au bon	
	déroulement de la partie pratique.	
	Acquérir les compétences théoriques et pratiques de conduite des engins de travaux publics en respectant les règles de sécurité conformément aux dispositions légales dans les catégories	
	CACES® R482:	
	• A : engins compacts	
	B1 : engins d'extraction à déplacement séquentiel	
	C1 : engins de chargement à déplacement alternatif	
	C2 : engins de réglage à déplacement alternatif	
	C3 : engins de nivellement à déplacement alternatif	
	D : engins de compactage	
	• E : engins de transport	
	• F: chariots de manutention tout terrain	
	G : conduite d'engins hors production	
	Options : télécommande possible sur catégorie A et porte-engins possible sur catégories de B1 à F	
Modalité	Test théorique engins de chantier	
d'acquisition de la	• Tests pratiques sur le ou les engins de travaux publics choisis.	
certification		
Durée	La durée de formation sera en fonction des compétences déjà acquises ou non par catégorie et s'il s'agit d'un 1 ^{er} CACES® ou d'un recyclage.	
-		
Dates	Plusieurs sessions par an : nous contacter	



Lieu	MFR de MONTBOZON 6, Rue du Bressot 70230 MONTBOZON
Modes de financement	 Via le plan de formation de l'entreprise CPF (www.moncompteformation.gouv.fr) l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI).
Responsable de l'action, Contact	Responsable de l'action : M. David BARY Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.montbozon@mfr.asso.fr 03 84 92 31 83
Formateurs, Animateurs et intervenants	Encadrement du groupe et animation de la formation par des moniteurs spécialisés ayant eu 5 à 10 ans d'expérience en travaux publics avant d'intégrer la MFR de Montbozon.
Evaluation de l'action	Si le candidat répond favorablement aux tests (théorique et pratique), ces capacités sont formalisées par la délivrance d'un CACES® R482 correspondant à la ou aux catégorie(s) demandée(s). En cas d'échec de l'une des 2 épreuves, le candidat peut repasser celle-ci dans un délai de 12 mois et dans le même centre de formation. Cette attestation est valable 10 ans. Tous les 10 ans, le candidat doit donc procéder au recyclage de ses CACES®. Attestation de formation et, en cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® R482 pour les catégories visées. Les tests sont effectués par un testeur certifié par un organisme certificateur indépendant validé par GLOBAL Certification®. Certificat n° STC/095. Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le moniteur. Taux de réussite session 2025 : 96.2 % Note de satisfaction 2025 : 5 / 5
Métiers possibles	Conducteur(trice) d'engins de travaux publics, génie civil, carrières, maçonnerie, paysagiste, charpentier,
Les + de notre MFR	Une équipe pédagogique expérimentée, disponible et formée à la pédagogie de l'alternance. Une structure associative à votre écoute, des professionnels et du territoire. Un cadre de formation convivial.